

À l'Assemblée, Bolloré joue les saints patrons

Face à la commission d'enquête, le milliardaire s'est défendu de toute entreprise idéologique sur ses chaînes de la TNT, accusées de ne pas respecter l'obligation de pluralisme. P. 8



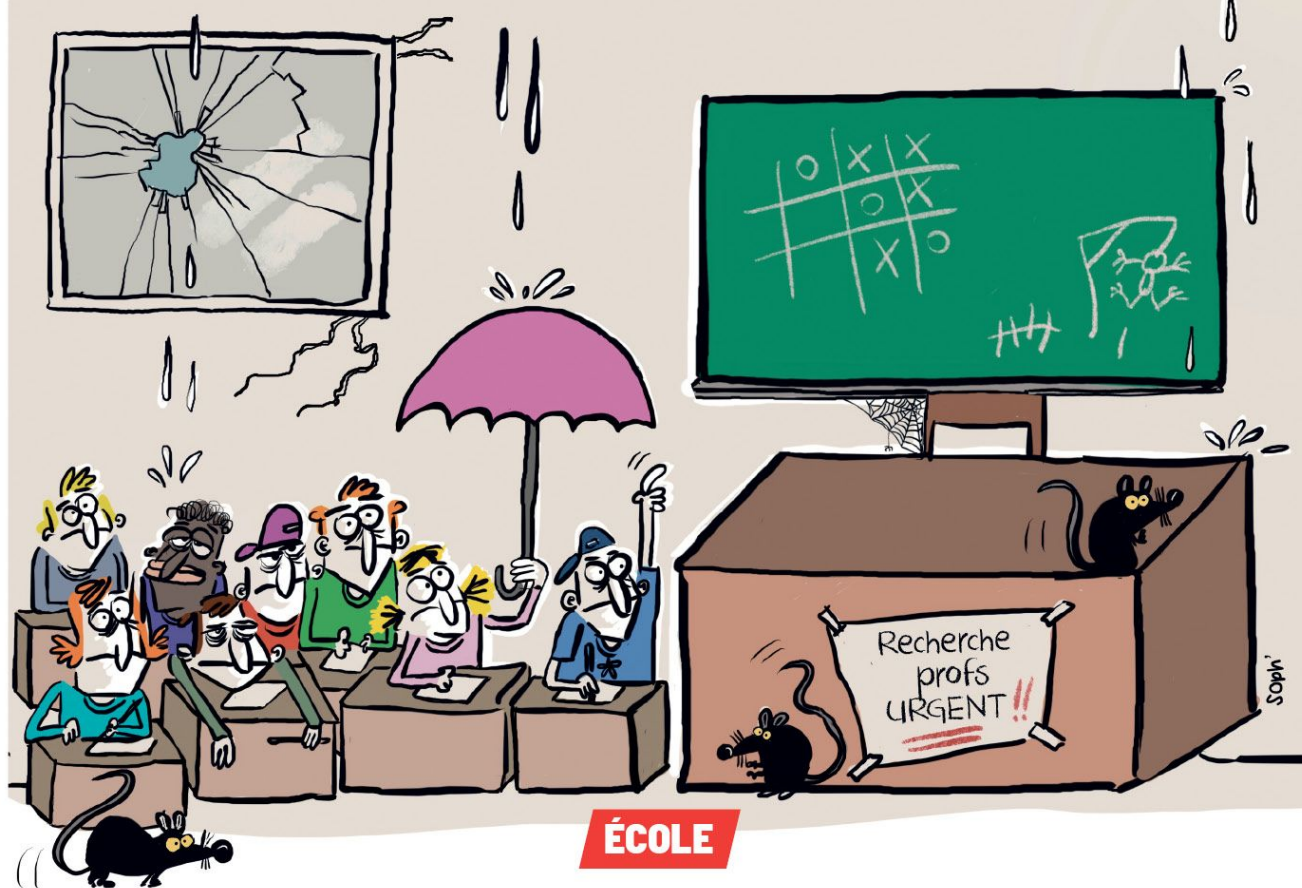
« Pas d'IA française sans infrastructure publique »

Mark Surman, le président de la Fondation Mozilla qui milite pour un Internet ouvert, plaide pour une approche démocratique de l'intelligence artificielle. P. 10

JEUDI 14 MARS 2024 | N° 23902 | 2,70 € | www.humanite.fr

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS



ÉCOLE

LA SEINE-SAINT-DENIS LANCE L'ALERTE

Nouvelle journée de grève des professeurs de ce département qui, depuis le 26 février, exigent un plan d'urgence face au manque de personnel et à la vétusté du bâti. P. 2

M 00110 - 314 - F - 2,70 €
 BELGIQUE 2,80 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3 € - MAROC 3,4 MAD





ÉDITORIAL
PAR MARION
D'ALLARD

Plein les poches

Le téléscopage des actualités est souvent révélateur. Ce mardi, alors que la Cour des comptes préconisait un nouveau tour de vis sur les finances publiques, la société anglo-américaine de gestion d'actifs Janus Henderson révélait les données de son index des dividendes mondiaux. Contraste saisissant. En 2023, les grandes entreprises cotées en Bourse ont versé à leurs actionnaires 1 517 milliards d'euros de dividendes, pulvérisant tous les records établis. Un plus-haut historique lourd de sens.

Au banquet mondial des rentiers du système, certains secteurs ont profité plus que d'autres du festin. Les nouvelles technologies, oui, mais aussi le secteur bancaire. Surfant sur les décisions des banques centrales de relever leurs taux directeurs, pour, disaient ces derniers, contre l'inflation galopante, les établissements de prêt ont augmenté considérablement le prix des crédits, excluant un grand nombre de demandeurs – notamment de l'accès à la propriété – en s'en mettant, « en même temps », plein les poches. L'industrie automobile, elle, a augmenté sur un an les dividendes de ses actionnaires de près de 25 %. Loin, bien loin des impératifs écologiques qui exigent une réduction considérable des émissions globales de gaz à effet de serre.

En France, le CAC 40 a versé en 2023 près de 100 milliards d'euros de dividendes. Encore un record. Encore une preuve de l'échec cuisant de la stratégie du ruissellement. La suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) devait pousser les ultra-riches à investir dans l'économie réelle ? En ex-

Les leviers existent pour mettre à contribution ceux qui «super-profitent».

chant les actifs financiers de la taxation sur le patrimoine, elle a remplumés. Emmanuel Macron s'était engagé à encadrer sévèrement les rachats d'actions ? Il n'en a rien été. La stratégie qui vise à faire racheter par l'entreprise ses propres titres pour augmenter mécaniquement la valeur des actions a le vent en poupe. Taxer les dividendes, combattre l'évasion fiscale, rétablir l'ISF, les leviers existent pour mettre à contribution ceux qui «super-profitent» du système et de son iniquité. Mais en décidant, à nouveau, de trancher dans les finances publiques et les dépenses sociales pour renflouer les caisses, le gouvernement a choisi, de faire payer les plus modestes. ■

À Aulnay, les professeurs « locomotives » de la lutte

ÉDUCATION Enseignants et parents d'élèves de Seine-Saint-Denis prévoient de converger en manifestation vers Bobigny, ce 14 mars. Depuis le 26 février, ils exigent un plan d'urgence pour l'éducation. *L'Humanité* est allée à la rencontre des grévistes mobilisés dans cette ville séquano-dionysienne.

Des rats. « Il y a des rats dans le patto » du collège. C'est presque la première chose que nous dit Cécile (1), enseignante au collège Pablo-Neruda, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), et que son collègue Issam (1) confirme aussitôt. Ces rats, nous ne les verrons pas, mais ils pourraient être le symbole de l'état d'abandon de l'école dans un département qui est, à la fois, le plus jeune et le plus pauvre de la France métropolitaine. Ils pourraient aussi symboliser la colère qui anime l'ensemble de la communauté éducative séquano-dionysienne, qui se manifeste par un mouvement de grève – tournante, perlée, reconductible, etc. – depuis la rentrée du 26 février. Une mobilisation qui ne cesse de se renforcer depuis, autour de la revendication d'un « plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis », lancée début décembre 2023 par l'intersyndicale CGT-FSU-SUD éducation.

Jeudi 7 mars, ils étaient déjà 4 500 à défilé à Paris, en direction du ministère de l'Éducation nationale, qui refuse jusqu'à présent de recevoir leurs représentants au prétexte qu'il ne s'occupe pas des problèmes locaux. Ce 14 mars, ils seront sans doute encore plus nombreux à s'ébranler, en fin de matinée, depuis les cinq points de départ prévus (Pierrefitte-Stains-Saint-Denis, Dugny, Aulnay-sous-Bois, Le Raincy-Villemomble, Montreuil). Tous, amalgamant au passage les manifestants des villes traversées, convergeront entre 13 heures et 14 heures vers Bobigny, où ils se rejoindront devant le bâtiment de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Le lendemain, c'est une journée « Écoles, collèges et lycées déserts » qui prendra le relais,

signe de l'implication croissante des parents d'élèves dans le mouvement, la FCPE, première fédération de parents d'élèves, s'étant jointe à l'appel de l'intersyndicale. « Quand on organise une journée écoles désertes, c'est un problème pour les parents de faire garder les enfants les plus jeunes », reconnaît Aïx Rivière, vice-présidente et porte-parole de la FCPE 93. « Bien sûr, c'est dans les endroits où ça va le plus mal que ça se mobilise le plus, reprend-elle. Mais, même dans des villes considérées comme "privilegiées", ça bouge. »

« ON A UN VRAI PROBLÈME D'ÉTAT DU BÂTI »

Aulnay-sous-Bois, dont la population a subi encore plus que d'autres la désindustrialisation, ne fait assurément pas partie de ces villes « privilégiées ». Pour gagner le collège Neruda, en ce mardi de fin d'hiver où une pluie froide tombe sans discontinuer, les professeurs en grève doivent sauter par-dessus flaques d'eau et mares de boue. Portail de fer, murs grisâtres et, à l'intérieur, éclairage blafard que ne ravivent guère les couleurs vives des murs : tel est le quotidien des élèves et des personnels, dans un collège REP (éducation prioritaire renforcée) de Seine-Saint-Denis. Mais, une fois franchi le fameux port, l'ambiance se réchauffe : dans la salle des profs, l'assemblée générale est riche d'une cinquantaine de présents, alors que l'établissement était resté jusque-là à l'écart du mouvement. La moyenne d'âge étoune un peu. Les enseignants sont jeunes : la Seine-Saint-Denis, c'est souvent là où l'on attend d'un peu partout, sans expérience, juste après le concours, parce que ceux qui ont assez de « points » pour obtenir leur mutation demandent rarement leur reste. Malgré les primes, non négligeables,



REPORTAGE

Jeunes et combattifs. Solange est CPE (conseillère principale d'éducation) dans un autre collège de la ville, elle est venue pour convaincre ses collègues de Neruda de rejoindre le mouvement : « On est en grève depuis deux semaines. Dans mon établissement où on n'avait pas de psy-EN (psychologue de l'éducation nationale) et où les toilettes ne fonctionnaient plus, ils ont tout à coup trouvé une psy-EN et réparé les toilettes. Cela paraît peu, mais ça montre qu'ils ont peur de notre mouvement. » La longue grève de 1998, qui avait permis de gagner 3 000 postes d'enseignants supplémentaires, est souvent évoquée en référence – même s'ils sont rares à l'avoir vécue. Cette fois, le plan d'urgence, élaboré par les syndicats à partir de questionnaires envoyés dès octobre dans tous les établissements, chiffre les besoins à 5 000 postes – et 2 200 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), 650 assistants d'éducation (AED), 175 CPE, etc.

« 70 % de nos élèves entrent en sixième sans maîtriser les acquis de base », témoigne Sandra, professeuse d'espagnol. « Ils veulent fermer trois classes à la rentrée prochaine, dénonce Issam. On a de moins en moins de moyens, on bourne les classes alors que c'est l'inverse qu'il faudrait faire. On a des élèves qui ne maîtrisent pas les codes de l'école, qui sont en difficulté, on a de la violence – qui est une problématique sociale, pas seulement scolaire. C'est ça, notre quotidien. On a besoin de moyens humains d'abord, et matériels aussi, car ici, comme dans de nombreux autres établissements, on a un vrai problème d'état du bâti. » Aïx Rivière énumère des faits accablants : « Nous avons trois médecins scolaires pour tout

le département (325 000 élèves – NDLR), nous manquons de CPE, d'assistantes sociales dont les familles ont pourtant besoin pour remplir les dossiers de demande de bourse, de gestionnaires. Or, il est à peu près impossible de monter un dossier de voyage scolaire sans gestionnaire. Je connais un collège à Pantin où il y a eu 35 conseils de discipline : on ne peut pas comprendre ça sans prendre en compte le manque de psy-EN et d'AED, en particulier, pour assurer l'encadrement et le soutien d'élèves aux difficultés multiples. »

LA MENACE DE STIGMATISATION ET DE TRI SOCIAL

Comme beaucoup, Cécile craint également les effets du fameux « choc des savoirs », qui va obliger les collèges à faire table rase, ou presque, de nombreux dispositifs d'aide, clubs et autres projets, pour financer les fameux groupes – de niveau ou pas : « Nous avons besoin de ces dispositifs pour nos élèves, surtout en REP – comme ici. » Mais que l'on n'aille pas croire que les établissements hors éducation prioritaire seraient mieux lotis. « Depuis qu'on a perdu notre classement REP, tous nos projets sautent, faute de moyens », rapporte Sandra au sujet de son collège. Ils sont nombreux à souligner que les familles ont vite compris la menace de stigmatisation et de tri social que contient le « choc des savoirs », et à se mobiliser contre. Mais, pour Basile, de la CGT Educ'action, il ne s'agit pas d'un mouvement contre le « choc des savoirs » : « Dans le 93, faute de remplaçants, les élèves perdent une année de cours sur leur scolarité : cela n'arrive nulle part ailleurs ! Les parents voient les souris,

« On bourne les classes alors que c'est l'inverse qu'il faudrait faire. »

ISSAM, ENSEIGNANT

INTERSYNDICALE ENFIN UNE RENCONTRE AVEC LA RECTRICE

Depuis le début du mouvement, Julie Benetti, rectrice de Créteil (et ancienne conseillère éducation d'Emmanuel Macron lors de la présidentielle 2022), se faisait plutôt discrète. Mais la grève ne faiblissant pas, les représentants de l'intersyndicale ont enfin été reçus au rectorat, mercredi 13 mars, à 16 h 30. L'occasion de remettre à la rectrice leur plan d'urgence pour l'école publique en Seine-Saint-Denis et de lui rappeler, écrivent-ils, qu'ils demandent « simplement l'égalité réelle des droits pour les élèves » du département. Résultat : « Aucune réponse sur les mesures concrètes », demandées, déplore l'intersyndicale, qui promet désormais d'aller « chercher les moyens au ministère », où elle pourrait finalement être reçue en fin de semaine. La porte s'ouvre donc. Avant de céder ?

La mobilisation, lancée début décembre 2023 par l'intersyndicale CGT-FSU-SUD éducation, ne cesse de se renforcer. SAMIR REDOUCE POUR L'HUMANITÉ

les fuites, les plafonds qui tombent. » Pour lui, « même sans le "choc des savoirs", ils seraient avec nous ». La participation aux journées « Écoles, collèges et lycées déserts », organisées la semaine dernière, semble lui donner raison, avec des taux d'absence des élèves record, oscillant entre 80 % à 90 %.

Depuis le 26 février, le mouvement est allé frapper à toutes les portes : DSDEN, rectorat, ministère. Ce dernier renvoyant sur les deux premiers, au prétexte qu'il ne s'occupe pas des problèmes locaux. Pourtant, souligne Bruno, du Snes-FSU, « il nous faut des moyens en plus, budgétés au niveau national – comme nous l'avons gagné en 1998. Pour nous, ça se décide au ministère ! » Alors que, dans les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne ou encore le Val-d'Oise, des grèves pour l'instant locales se dessinent, certains craignent que leurs revendications soient « noyées dans la masse », notamment dans la perspective de la Journée nationale d'action dans la fonction publique, mardi 19 mars. Mais, pour Cherifa, c'est l'inverse : « Dans tout le pays, il y a des collègues qui sont passés par le 93. Ils savent ce qui se passe chez nous. Le 93, c'est la locomotive, l'exemple qui montre jusqu'où on peut aller pour lutter contre leurs réformes. » Et, comme un signe, on apprend, en quittant le collège Neruda, qu'à trois rues de là, le collège Debussy, hors du mouvement jusqu'ici, venait de tenir une AG pour décider de s'y joindre. ■

OLIVIER CHARTRAIN

(1) Les prénoms ont été changés.



Le 12 mars, à Aulnay-sous-Bois. Assemblée générale en prévision de la grève dans les collèges et lycées. SAMIR MADOUCHÉ POUR L'HUMANITÉ

« Le droit à l'éducation pour tous devrait être une priorité »

Le maire PCF de Noisy-le-Sec **Olivier Sarrabeyrouse** pointe les difficultés inhérentes à la Seine-Saint-Denis, défavorisé en termes de moyens alloués à l'enseignement. Confronté à la dégradation du bâti, il dénonce les transferts de charges de l'État vers les collectivités.

Quel regard portez-vous sur la grève des enseignants de Seine-Saint-Denis ?

Leur colère, je la comprends, je la partage, je la soutiens. J'ai moi-même été enseignant pendant trente-huit ans, dont une grande partie dans ce département en tant que professeur des écoles, puis directeur de maternelle. Je n'ai quitté le métier que pour me consacrer à mon mandat de maire de Noisy-le-Sec, en 2020. J'ai donc assisté en première ligne à la dégradation des conditions d'enseignement et lutté en tant que syndicaliste FSU-SNUipp afin d'obtenir des moyens pour l'éducation nationale dans notre département où le droit à l'éducation pour tous devrait être une priorité. En 1998, nous avons obtenu

3 000 postes supplémentaires dans le cadre d'un plan d'urgence, mais ils nous ont peu à peu été retirés, notamment via la suppression de certains postes du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased).

Les moyens mis en œuvre pour l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis sont-ils insuffisants ?

Les carences de l'État en matière d'éducation dans ce département ont été mises en évidence par deux rapports parlementaires, en 1998 et 2023. En 2018, les députés François Cornut-Gentille (LR) et Rodrigue Kokouendo (Renaissance) avaient dénoncé une « rupture d'égalité » dans l'action de l'État en Seine-Saint-Denis en matière d'éducation, de police et de justice.

Cinq ans plus tard, dans un nouveau rapport, Stéphane Peu (PCF) et Christine Decodts (Renaissance) insistent sur l'insuffisance des moyens mis à disposition sur ce territoire, compte tenu de ses difficultés sociales. La situation s'est dégradée en dépit d'un plan annoncé en 2019 par le premier ministre de l'époque, Édouard Philippe. Le constat est donc largement partagé.

En tant que maire, vous avez la responsabilité des bâtiments des établissements scolaires du premier degré. Sont-ils, à Noisy-le-Sec, dans un état de délabrement comparable à celui de l'ensemble du département ?

Le problème du bâti fortement dégradé concerne principalement les établissements du second degré. Pour ma part, je fais régulièrement le tour des 22 écoles

primaires et maternelles afin de rencontrer les parents, les enseignants et les agents de la collectivité pour être en prise directe avec les demandes qui sont de mon ressort. Une commission travaux a été mise en place pour que les conseils d'école à vocation pédagogique ne soient pas parasités par un verrou à remplacer, des rideaux à installer dans une classe exposée plein sud ou encore une cour d'école qui se dégrade, etc. Ces questions, qui tuent le quotidien des enseignants, des personnels et donc des enfants, doivent être réglées avec diligence et nous consacrons d'ailleurs un budget de 650 000 euros par an à l'entretien des bâtiments depuis le début de mon mandat.

Quelles sont vos marges de manœuvre pour améliorer les conditions d'enseignement dans votre ville ?

Nous ne sommes pas une commune riche et le taux de pauvreté parmi les Noisiens est de 30 %. Mais l'éducation est l'axe principal, avec l'accès aux droits, de notre projet municipal. Cela s'est traduit par la rédaction d'un projet éducatif global de 80 pages, co-construit pendant deux ans avec les enseignants, les animateurs, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), les parents, les agents techniques, etc. Il

concerne tous les citoyens depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte à travers l'éducation populaire. Voilà comment nous, collectivités, pouvons apporter notre pierre à l'édifice, sans nous substituer à l'éducation nationale. Nous souhaiterions créer une cité éducative, mais les critères fixés par l'État en termes de quartier prioritaire de la ville (QPV) pour avoir les financements afférents sont très stricts.



OLIVIER SARRABEYROUSE
maire PCF
de Noisy-le-Sec

L'action de l'État est-elle suffisante ?

Non, d'autant que la suppression des taxes professionnelle et d'habitation nous prive de leviers fiscaux susceptibles de nous aider à mettre en œuvre des projets à la mesure de nos ambitions. D'une manière générale, la baisse des dotations de l'État nous place face à des choix très difficiles. Par exemple, quand le dédoublement des classes a été décidé (par Jean-Michel Blanquer en 2019 - NDLR), le gouvernement ne s'est absolument pas préoccupé de savoir quel serait l'impact pour les collectivités sur l'aménagement des classes et sur les bâtiments supplémentaires qui seraient nécessaires. Il n'y a pas eu d'aide pour cela. Lors de la réforme dite des « rythmes scolaires », on a observé le basculement vers les collectivités de la charge de tout ce qui ne relève pas des savoirs fondamentaux. Un tel transfert de compétences peut être dangereux en termes d'égalité. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR EUGÉNIE BARBEZAT